

L 3.11

M4

68

TION PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

# **LA GESTION DES SORTIES DE CRISE**

**Actions civilo-militaires  
et  
opérations de reconstruction**



**FONDATION pour les ETUDES de DEFENSE**

**COLLECTION "Perspectives stratégiques"**

Ouvrages déjà parus :

2. François VALENTIN, *Regards sur la politique de défense de la France de 1958 à nos jours*, 135 p., 95 FF.

3. *Opérations des Nations Unies. Leçons de terrain*. Sous la direction du Général d'armée (cr) Jean COT, 390 p., 150 FF.

4. *Les défis de sécurité en Europe médiane (Pologne, Hongrie, Slovénie, Slovaquie, République tchèque)*. Sous la direction de Michel FOUCHER, 160 p., 120 FF.

5. *L'opinion, l'humanitaire et la guerre. Une perspective comparative*. Sous la direction de Samy COHEN, 112 p., 90 FF.

6. *Economie et sécurité. De l'industrie de défense à l'intelligence économique*. Sous la direction de Nicole CHAIX, 224 p., 150 FF.

7. Francine BOIDEVAIX, *Une diplomatie informelle pour l'Europe. Le Groupe de Contact Bosnie*, 192 p., 140 FF.

8. *Approches françaises du renseignement. Y-a-t-il une "culture" française ?* Sous la direction de l'Amiral Pierre LACOSTE, 160 p., 130 FF.

9. Francis BEAU, *Renseignement et société de l'information*, 144 p., 130 FF.

10. *Les politiques de défense franco-allemandes*. Sous la direction du Professeur Olivier PIROTTE, 288 p., 140 FF.

11. Eugène-Jean DUVAL, *Regards sur la conscription. 1790-1997*, 304 p. 150 FF.

**Vente** : Librairie de la Documentation française  
29, quai Voltaire, Paris VIIème  
Tél : 01 40 15 70 00 - Fax : 01 40 15 72 30

**Commandes** : Librairie de la Documentation française  
124, rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers  
Tél : 01 48 39 56 00 - Fax : 01 48 39 56 01

02351945.6

32

## LA GESTION DES SORTIES DE CRISE

### Actions civilo-militaires et opérations de reconstruction

Colloque organisé par l'Union des associations d'auditeurs de  
l'Institut des hautes études de Défense nationale (UAIHEDN)  
et par la Fondation pour les études de défense (FED-CREST),  
le 17 décembre 1997 à l'Ecole militaire, Paris.

2

Textes recueillis et présentés par Pierre Peigney, membre du groupe  
Procure, FED.

1998 - 1904

Ce colloque a été réalisé avec le soutien de

**EDF,**

Défense Conseil International (**DCI**),

**Sofinfra,**

groupe **Schneider,**

**Spie Batignolles.**

Avec la participation de "*Sciences Po Défense et Géostratégies*" et de "*Géopolitique et Défense 91/2000*".

Edité par la Fondation pour les Etudes de Défense

94 bis, avenue de Suffren - 75015 Paris

ISSN : 1-269-729 X

ISBN : 2-911101-21-9

EAN : 9782911101212

Diffusion-Vente

La Documentation Française

29, quai Voltaire

75344 Paris Cedex 07

Tél. : 01.40.15.70.00

Fax : 01.40.15.72.30



## Sommaire

|   |       |
|---|-------|
| Liste des intervenants  | p. 9  |
| <i>Introduction aux Affaires civilo-militaires</i><br>par Bernard Janvier | p. 17 |
| <i>Présentation du programme</i><br>par Michel Desmoulin                  | p. 19 |

### **Première partie - Les actions civilo-militaires : enjeux stratégiques**

|   |       |
|---|-------|
| <i>Inventer la paix ? Pourquoi pas</i><br><i>Les actions civilo-militaires : un concept stratégique</i><br>par Xavier Guilhou | p. 23 |
|---|-------|

#### **Chapitre I - L'expérience française en ex-Yougoslavie**

p. 27

|  |       |
|--|-------|
| <i>L'action humanitaire et la gestion des conflits</i><br>par Alain Boinet | p. 29 |
|--|-------|

|   |       |
|---|-------|
| <i>De l'interposition aux Actions civilo-militaires</i><br>par Jacques Saleun | p. 39 |
|---|-------|

|  |       |
|--|-------|
| <i>Un SAMU pour Sarajevo ? Cas concret de coopération technique</i><br><i>et culturelle dans le cadre des actions civilo-militaires</i><br>par Marc Giroud | p. 43 |
|--|-------|

|  |       |
|--|-------|
| <i>Réserve et actions civilo-militaires</i><br>par Jean-François Di Chiara | p. 51 |
|--|-------|

|   |       |
|---|-------|
| <i>Réserves et enjeux de la coopération civilo-militaire</i><br>par Jean-Claude Girot | p. 55 |
|---|-------|

|  |       |
|--|-------|
| <b>Chapitre II - <i>L'expérience internationale</i></b>                              | p. 61 |
| <i>Les affaires civiles au sein de l'ONU</i><br>par Bertrand de Lapresle             | p. 63 |
| <i>Le concept de la coopération civilo-militaire de l'OTAN</i><br>par Daniel Moons   | p. 69 |
| <i>La coopération civilo-militaire au sein du Corps européen</i><br>par Daniel Moons | p. 75 |
| <i>L'expérience américaine en Haïti</i><br>par Bruce B. Bingham                      | p. 81 |
| <i>L'ère de la diplomatie industrielle</i><br>par Claude Coppin                      | p. 85 |

**Deuxième partie - Une stratégie française pour la reconstruction ?**

|  |       |
|--|-------|
| <i>Pour une stratégie des sorties de crise</i><br>par Paul-Ivan de Saint Germain | p. 91 |
|--|-------|

**Chapitre III - *Les leçons de l'expérience***

|   |        |
|---|--------|
| <i>La gestion des crises en Europe et en Méditerranée</i><br>par Christian Quesnot        | p. 95  |
| <i>La reconstruction du système électrique libanais</i><br>par Bernard Anselmini          | p. 103 |
| <i>Les leçons de l'expérience européenne</i><br>par Christian Brumter                     | p. 109 |
| <i>La politique économique de la France en Bosnie-Herzégovine</i><br>par Marc Défourneaux | p. 121 |
| <i>Réactions sur le vif</i><br>par Serge Rechter  | p. 129 |

|  |        |
|--|--------|
| <b>Chapitre IV - <i>Quelles stratégies pour la France ?</i></b>            | p. 131 |
| <i>L'ingénierie, relais institutionnel</i><br>par Hédya Belhassine         | p. 133 |
| <i>L'expertise française publique au Liban</i><br>par Michel Micheau       | p. 137 |
| <i>Le rôle de l'Etat dans la reconstruction</i><br>par Jean-François Arvis | p. 145 |
| <i>Quelle stratégie pour la France ?</i><br>par Claude Martin              | p. 153 |



Chapitre 1 - Les principes de la comptabilité

1.1. Définition et rôle de la comptabilité

1.2. Les principes de la comptabilité

1.3. Les différents types de comptes

1.4. Les opérations de base

1.5. Les différents types de comptes

1.6. Les différents types de comptes

1.7. Les différents types de comptes

1.8. Les différents types de comptes

1.9. Les différents types de comptes

1.10. Les différents types de comptes

1.11. Les différents types de comptes

1.12. Les différents types de comptes

1.13. Les différents types de comptes

1.14. Les différents types de comptes

## Liste des intervenants

### Accueil et introduction

Bernard JANVIER, Général de corps d'armée, directeur de l'IHEDN.  
Michel DESMOULIN, président de l'UAIHEDN.

### Modérateurs

Xavier GUILHOU, président de la Commission des études - AAIHEDN.  
Né en 1955, auditeur de la 45ème session de l'Institut des hautes études de défense nationale, Xavier Guilhou est depuis 1996 Directeur de la Sûreté du Groupe Schneider, après avoir été pendant 6 ans Directeur Marketing à la Direction générale du groupe Spie Batignolles.  
Pendant 15 ans, il a exercé des responsabilités opérationnelles en entreprise et au sein du ministère de la Défense qui l'ont amené entre autres à travailler sur la coopération civilo-militaire. Il est par ailleurs Président de la Chaire européenne d'enseignement et de recherche en intelligence économique (CERE).

Paul-Ivan de SAINT GERMAIN, directeur de la FED et du CREST.  
Né en 1936, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de Sup'Aéro, Ingénieur général de l'armement, Paul-Ivan de Saint Germain a principalement exercé des fonctions de direction au ministère de la Défense. Il a notamment dirigé le Centre des hautes études de l'armement (CHEAr) de 1987 à 1990 et il fut directeur des recherches à la Délégation générale pour l'armement (DRET).  
Il dirige le Centre de recherches et d'études sur les stratégies et les technologies (CREST) de l'Ecole polytechnique depuis 1994 ainsi que la Fondation pour les études de défense (FED) depuis le 1er janvier 1997.

### Grands témoins

Claude COPPIN, vice-président du Syndicat des entrepreneurs français à l'international (SEFI) et président d'honneur de SPIE Batignolles.  
Ancien élève de l'Ecole polytechnique et Ingénieur du Génie maritime, Claude Coppin, Président d'honneur de Spie Batignolles, a commencé sa carrière à l'Arsenal de Toulon (pyrotechnie maritime) puis a participé au Programme Coelocanthe (sous-marins nucléaires lanceurs d'engins) comme adjoint au maître d'oeuvre principal.

Il fut aussi sous directeur de l'Institut franco-allemand de recherche de Saint Louis, Haut Rhin (1969-1971).

Entré chez Spie Batignolles comme directeur de la division Electricité et Nucléaire, il en est directeur général en 1987 puis Président directeur général (1992-1995).

Bruno DURIEUX, ancien ministre, président-directeur général, Défense Conseil International.

Né en 1944, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique, Bruno Durieux fut ministre délégué à la Santé (1990-1992) et ministre délégué au Commerce extérieur (1992-1993).

Chargé par le Premier ministre d'une mission sur la politique d'exportation des équipements de défense (1995-1996) et émissaire personnel du Président de la République en Asie du sud-est pour le sommet du G7 (1996), il est aujourd'hui Président-directeur général du groupe Défense conseil international et représentant spécial du ministre de la Défense.

Serge RECHTER, secrétaire général de l'Association française des banques (AFB).

Né en 1934, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien auditeur de la 37ème session de l'Institut des hautes études de défense nationale, Serge Rechter a occupé de nombreuses fonctions de direction générale au Groupe de la Caisse des dépôts et à la Commission des opérations de Bourse. Il est, depuis 1983, Secrétaire général de l'Association française des banques.

Conférencier à l'Ecole de guerre supérieure interarmées, il est aussi le Président fondateur de clubs de réflexion (Sciences-Po Défense et Géostratégies, Géostratégies 2000) qui interviennent depuis dix ans sur tous les aspects de défense, de sécurité et de géostratégie.

Emmanuel LE ROY LADURIE, membre de l'Institut.

Né en 1929, agrégé de l'université et docteur ès lettres, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, Emmanuel Le Roy Ladurie, Commandeur de la Légion d'Honneur et de l'ordre des Arts et Lettres, est membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques).

Depuis 1973, il est professeur au Collège de France, chaire d'Histoire de la civilisation moderne. Il préside aussi le Conseil scientifique de la Bibliothèque nationale de France.

Emmanuel Le Roy Ladurie est l'auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324*, 1975 ; *L'Historien, le chiffre et le texte*, Fayard, 1997 ; *Saint-Simon, le système de la Cour*, Fayard, 1997.

## **Intervenants**

Bernard ANSELMINI, directeur Moyen-Orient, EDF International.

Né en 1949, diplômé de l'Ecole Centrale de Paris, Bernard Anselmini a débuté sa carrière comme ingénieur d'études et d'exploitation des réseaux de distribution d'électricité et gaz.

En 1978, il rejoint SOFREGAZ (Filiale de Gaz de France) où il est en charge du développement et de la direction de projets internationaux de distribution de gaz (Algérie et Iran notamment).

Depuis 1981, il a exercé différents postes de développement et de conduite de projets à la direction internationale d'EDF. Il est actuellement Directeur Moyen-Orient/Maghreb au sein de cette direction.

Jean-François ARVIS, chef du bureau promotion des projets à la Direction des relations économiques extérieures (DREE), ministère de l'Economie, des finances et de l'industrie.

Né en 1960, ancien élève de l'Ecole normale supérieure (1979-1983), agrégé de physique (1983) et ancien ingénieur élève de l'école des Mines (1983-1986), Jean-François ARVIS est ingénieur en chef au corps national des Mines depuis 1992.

Il a occupé plusieurs missions de direction à la préfecture de région Picardie (1986-1989) et au ministère de la Recherche et de la technologie (1989-1990).

Depuis 1991, il est chef du bureau promotion des projets à la Direction des relations économiques extérieures (DREE). Ce portefeuille comporte la gestion des procédures de soutien aux grands contrats d'exportation ainsi que les co-financements avec les institutions multilatérales d'aide au développement.

Hédy BELHASSINE, membre de la commission internationale de SYNTEC-INGENIERIE, président de la Chambre de commerce franco-bosnienne, directeur de SOFINFRA.

Né en 1949, licencié en droit et diplômé d'Etudes supérieures de sciences politiques, Hédy Belhassine a principalement exercé des fonctions de direction du développement au sein de grands groupes du BTP où il a participé à la réalisation de programmes de construction en Europe, en Asie et au Moyen-Orient.

Il est, depuis 1992, Directeur à SOFINFRA (Groupe SOFRESA), entreprise spécialisée dans les travaux militaires et les bâtiments publics à l'international.

Il est intervenu dans de nombreux pays en crise et notamment dès 1994 en Bosnie-Herzégovine, où SOFINFRA a réalisé pendant le siège de Sarajevo les travaux de reconstruction de l'Ambassade de France. Hédy Belhassine a fondé en 1996, avec des officiers des affaires civiles, la Chambre de commerce et d'industrie franco-bosnienne dont il est président.

Bruce BINGHAM, officier de réserve, partner and northeast regional director, Valuations Services, BDO Seidman, LLP.

Licencié ès Lettres (1968) et diplômé de l'Ecole de Yale (1978), le Général Bruce B. Bingham (CR) a dirigé des missions de conseil au sein du cabinet KPMG Peat Marwick pendant vingt ans à New York.

Il est aujourd'hui Partner and Northeast Regional Director of Valuation Services for BDO Seidman, LLP, septième cabinet mondial d'audit et de conseil. Son expertise couvre de nombreux secteurs d'activités parmi lesquels la santé, l'industrie ou les hautes technologies.

Il a été cité comme expert par la cour de l'Etat et la cour fédérale dans de nombreux arbitrages. Au titre de cette expérience, le Général Bingham a activement participé aux opérations civilo-militaires américaines en Haïti et en Ex-Yougoslavie.

Alain BOINET, directeur de Solidarités.

Titulaire d'un DESS de défense et auditeur de la 48ème session de l'Institut des hautes études de défense nationale, Alain Boinet est Directeur de Solidarités, association d'aide humanitaire d'urgence.

Consultant auprès du Ministre de l'Action humanitaire (1993-1994), il a par ailleurs réalisé de nombreuses missions humanitaires en ex-Yougoslavie, dans l'Europe de l'est, en Afrique et en Asie Centrale.

Il est membre du groupe PROCURE qui analyse l'ensemble des questions relatives à la reconstruction dans les pays en sortie de crise.

Christian BRUMTER, Commission européenne.

Né en 1947, Christian Brumter est docteur en droit, maître en sociologie, ancien élève de l'Ecole nationale de santé publique. Il est nommé directeur de 1ère classe aux hôpitaux de Paris (1994). Il a été auditeur de la 37ème session de l'Institut des hautes études de défense nationale et de la 32ème session du Centre des hautes études de l'armement.

Il a principalement occupé des postes de haute responsabilité au sein du ministère français des Affaires sociales (1974-1981) et de la Commission européenne (depuis 1981) où il est aujourd'hui conseiller à la DG XXIII "politique d'entreprise" (depuis 1993).

Jack CIZAIN, directeur international, EDF.

Né en 1949, licencié en sciences économiques, ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale d'administration, Jack Cizain a débuté sa carrière au ministère de l'Industrie et de la Recherche (1975-1978) et au secrétariat d'Etat chargé de la Petite et moyenne industrie (1978-1981).

Il exerça ensuite des fonctions de direction au sein du groupe RENAULT (1982-1985), GEC ALSTHOM International SA (1989-1991). Il fut également Président-directeur général d'INTERINFRA, filiale d'ALCATEL ALSTHOM (1990-1996).

En 1996, Jack Cizain a rejoint Electricité de France pour en être le directeur international. Il est également membre du Comité exécutif.

Marc DEFOURNEAUX, rapporteur du groupe Procure.

Né en 1937, ancien élève de l'Ecole polytechnique et titulaire d'un doctorat ès-sciences, l'Ingénieur général de l'Armement Marc Desfourneaux a principalement occupé des postes de direction dans les secteurs de l'armement et de la défense.

Il fut l'adjoint du Coordinateur spécial de l'Onu à Sarajevo (1995-1996). A ce titre, il a dirigé les opérations pour le rétablissement des services publics essentiels jusqu'à l'Accord de paix de Dayton.

Il a rédigé le rapport "*Stratégies économiques en Bosnie Herzégovine*" (Cahiers de la Fondation n° 9 - octobre 1997).

Jean-François DI CHIARA, préfet, chef de la mission Réserves, ministère de la Défense.

Né en 1941, licencié en droit, ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale d'administration, Jean-François di Chiara fut en particulier préfet de la région et du département de la Guyane (1990-1992) et, comme préfet hors cadre, chef de la mission pour les Initiatives en faveur de l'Emploi - programme des 900 000 chômeurs de longue durée (1992-1994).

Il est depuis 1994 chef de la mission Réserve auprès du ministre de la Défense. A ce titre, il a initié une politique de partenariat "armées-entreprises" et "armées-institutions" en faveur des réserves.

Jean-Claude GIROT, directeur des ventes, Renault Véhicules Industriels (Renault V.I.).

Né en 1952, diplômé du Conservatoire national des Arts et Métiers et auditeur de la 114ème SR de l'Institut des hautes études de défense nationale, Jean-Claude Girot est directeur des ventes militaires de RENAULT V.I. et Lieutenant-colonel de réserve.

Conseiller auprès du Général Inspecteur des Réserves et de la Mobilisation de l'Armée et membre honoraire de la commission Armée-Jeunesse, il est aussi Président de l'Association des Partenaires Défense (ASPARDEF).

Jean-Claude Girot est intervenu en Bosnie-Herzégovine en étroite liaison avec le bureau des affaires civilo-militaires dans le cadre de l'implantation commerciale de RENAULT V.I. sur les marchés liés à la reconstruction du pays.

Marc GIROUD, directeur du SAMU de Pontoise.

Né en 1945, auditeur de la 46ème session de l'Institut des hautes études de défense nationale, Marc Giroud fut le fondateur du SAMU du Val d'Oise qu'il dirige depuis 1974.

Expert international dans le domaine de la médecine d'urgence, il a participé à de nombreuses missions de pédagogie, d'évaluation et de conception de système sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (1979), du Conseil de l'Europe (1986-1992) et du Samu de France (1992-1997).

Il a également réalisé une mission d'évaluation de la médecine d'urgence à Sarajevo (1996-1997) dans le cadre des affaires civilo-militaires.

Alain GRILL, président du Comité Défense, CNPF.

Ingénieur Général de l'Armement (2ème section), Alain Grill, Commandeur de la Légion d'Honneur, a occupé de nombreuses fonctions de direction générale dans le secteur maritime. Il a notamment été Président-directeur général des Chantiers de l'Atlantique (1989-1994), des Chantiers Dubigeon (1983-1994) et des ACB (1988-1994).

Il est aujourd'hui Président de la Chambre Syndicale des Constructeurs de Navires, Président d'Honneur des Chantiers de l'Atlantique et de l'Institut Français de la Mer.

Par ailleurs, Alain Grill préside le Comité de Liaison-Défense du CNPF.

Bertrand GUILLAUME de SAUVILLE de LAPRESLE, Général d'armée, inspecteur général des Armées, gouverneur des Invalides.

Né en 1937, diplômé de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr et de l'Institut d'études politiques de Paris, titulaire d'une maîtrise de sciences économiques, le Général d'armée Bertrand de Lapresle, Commandeur de la Légion d'Honneur a été nommé gouverneur des Invalides en janvier 1997.

Au Liban, il fut chef d'état-major par intérim puis commandant du groupement du 1er Régiment Etranger de Cavalerie (1983). Il a également commandé la 3ème division blindée en Allemagne (1989-1990), la Force d'Action Rapide (1993) et la force de protection des Nations Unies en ex-Yougoslavie (1994-1995).

Il fut aussi l'adjoint de Monsieur Carl Bildt, Haut Représentant de la communauté internationale dans le cadre de la mise en oeuvre des accords de paix pour la Bosnie-Herzégovine (1996).

Claude MARTIN, secrétaire général adjoint, ministère des Affaires étrangères.

Né en 1944, Claude Martin, Ministre plénipotentiaire hors classe, est un ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris, de l'Institut national des langues et civilisations orientales et de l'Ecole nationale d'administration.

Directeur d'Asie-Océanie au ministère des Affaires étrangères (1986-1990), il fut ensuite Ambassadeur de France en Chine (1990-1993).

Il est aujourd'hui Secrétaire général adjoint, chargé des questions européennes et économiques.

Michel MICHEAU, directeur général du CSAU à l'IEP de Paris.

Ingénieur de l'Ecole centrale de Paris, titulaire d'une maîtrise de Sciences économiques et Docteur en Aménagement (thèse sur la gestion des bassins d'emploi), Michel Micheau est Professeur des universités et directeur du cycle d'urbanisme de l'Institut d'études politiques de Paris.

Il a publié de nombreux articles sur les interventions économiques des collectivités locales, sur les pratiques et l'éthique en urbanisme, sur le traitement des territoires en difficulté et sur les questions de la reconstruction.

Michel Micheau a également réalisé de multiples expertises en France et à l'étranger, dont plusieurs au Liban, sur les questions de logement, d'aménagement et de patrimoine.

Daniel MOONS, responsable des Affaires civilo-militaires du Corps européen.

Ancien élève de l'Ecole royale militaire, titulaire d'une licence ès Sciences sociales et militaires, le colonel Daniel MOONS a exercé de nombreux commandements parmi lesquels celui du 3ème Régiment de Lanciers (chars) de 1989 à 1992. Breveté d'Etat-major à l'Institut royal supérieur de Défense à Bruxelles en 1987, il fut professeur dans ce même institut de 1992 à 1996.

Il dirige depuis 1996 le bureau de Coopération civilo-militaire (CIMIC) du Corps Européen à Strasbourg.

Christian QUESNOT, chef de l'état-major particulier du Président de la République (1991-1995)

Né en 1938, diplômé de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr et de l'Ecole supérieure de guerre, Ingénieur civil des Ponts et Chaussées, le Général d'Armée Christian Quesnot, Commandeur de la Légion d'Honneur, fut chef de l'état-major particulier du Président de la République entre 1991 et 1995.

Il a notamment commandé un groupement de génie parachutiste au Tchad (1979-1980) et le 17ème Régiment de Génie Parachutiste à Beyrouth au Liban (1982-1984). Il a aussi commandé la 7ème division blindée (1989-1991).

Président du Directoire de SISIE (Services Industries Stratégies International et Environnement) entre 1995 et 1997, il a récemment fondé la société de conseil QZ International.

Les nombreuses responsabilités exercées au cours de sa carrière militaire et civile lui ont permis de connaître et d'analyser les stratégies de sortie de crise et plus particulièrement de reconstruction en Europe et en Méditerranée.

Jacques SALEUN, Général de brigade aérienne, commandant des opérations spéciales.

Ancien élève de l'Ecole de l'Air de Salon de Provence (1966), de l'Ecole supérieure de guerre aérienne et des Cours supérieurs interarmées (1986), le Général de Brigade aérienne Jacques Saleun a principalement commandé le Groupe Aérien Mixte 56 (1983-1986) et la base aérienne de Faaa à Tahiti.

En 1988, comme chef de la division Etudes du 3ème bureau de l'état-major de l'armée de l'Air, il a également participé aux préparatifs du plan Armées 2000.

Affecté au Commandement des Opérations Spéciales en 1992, il en est le commandant depuis 1996.

L'Union européenne a une responsabilité particulière. Elle ne peut avoir, elle n'a pas les mêmes préoccupations que l'addition des préoccupations de chacun des Etats. Tout en développant une action d'urgence et humanitaire très visible (à travers ECHO en particulier), elle a pour préoccupation, je le souligne à nouveau, de créer un cadre institutionnel satisfaisant, de construire un Etat de droit solide, des normes qui fassent de ces pays des Etats véritablement européens. Ceci peut représenter un élément d'insatisfaction pour ceux qui voudraient que l'Union européenne finance en premier lieu des projets immédiats et concrets.

Ces projets économiques concrets relèvent des institutions financières internationales et des financements nationaux, à travers les protocoles. Plusieurs des entreprises représentées ici en ont bénéficié. Je suis sûr qu'elles reconnaîtront que ces aides, en particulier les dons du Trésor, ont une fonction à la fois utile et limitée : un grand nombre d'opérations ont été financées par ce moyen au Cambodge, en Bosnie ou encore au Bangladesh. Malheureusement, dès que le protocole s'arrête, les affaires sont interrompues. Quelle en est l'explication ? Faut-il souhaiter que les administrations appuient les sociétés françaises par un financement public continu ? Cela est évidemment déraisonnable.

Il y a d'autres formes de soutien aux entreprises. Les chambres de commerce par exemple, quand elles le demandent, bénéficient d'un coopérant du service national. Les bourses, les missions d'assistance technique sont d'autres outils. En Bosnie, les échanges culturels n'ont pas été culturels au sens strict. Ils ont été orientés vers le développement de relations économiques, la formation de cadres qui ensuite faciliteront l'ouverture de ce marché aux entreprises. Nous nous sommes donc bien préoccupés d'assurer la présence économique durable de la France.

Il y a sans doute beaucoup à faire pour améliorer l'efficacité des instruments que la France mobilise dans cette action. Notre organisation demeure empirique même si elle a évolué. Les efforts pour faire marcher ensemble le ministère de la Défense, le ministère des Finances et le ministère des Affaires étrangères n'ont pas été assez poussés. Les grandes entreprises ont été assez souvent consultées sur les moyens de mieux coordonner l'action du public et du privé. J'ai eu plaisir à inviter à deux reprises, des représentants du secteur privé à m'accompagner à Sarajevo. Cela a été utile.

L'idée d'un secrétariat interministériel caressé par certains et dont j'ai retrouvé la trace dans le rapport de la Fondation pour les Etudes de Défense est sans doute une bonne idée. Elle n'embrasse pourtant qu'une partie du problème car coordonner des ministères n'est pas coordonner tous les acteurs. Les organisations non gouvernementales et les entreprises sont des acteurs importants de l'action de reconstruction. Il faudrait peut-être trouver au-delà de structures interministérielles plus stables et plus permanentes, une formule de concertation plus large qui permette aux entreprises de se mobiliser et de mieux informer les administrations de leurs intentions et de leurs besoins.

En conclusion, une question plus fondamentale se pose : l'aide à la reconstruction est-elle utile ? Est-elle utile à l'apaisement des conflits ? Est-elle utile à la consolidation de la paix ? Dans les crises du monde contemporain, deux instruments tendent à être aujourd'hui utilisés, de façon assez symétrique : les sanctions et la reconstruction.

Un Etat que l'on veut amener à résipiscence est soumis à une politique d'embargo et à des règles contraignantes. Cela n'est pas efficace dans tous les cas. L'expérience d'un grand nombre de cas de sanctions montre que la valeur de ces sanctions est très relative. Une analyse est actuellement menée au ministère des Affaires étrangères sur les sanctions depuis cinquante ans pour recenser les cas dans lesquels cette politique de sanction a connu un réel succès, et les cas où elle a échoué et pourquoi. Il faudrait se demander de la même façon, avec le recul, si l'aide à la reconstruction telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui n'a pas non plus une efficacité largement surestimée.

Nous aidons à faire repartir des pays et nous aidons nos entreprises à conquérir dans l'immédiat un certain nombre de marchés. D'une certaine façon aussi, nous recevons en retour une petite part de la rémunération des efforts que nous avons accomplis, des actions très courageuses que nos soldats ont accomplis pour assurer la paix. Mais cela permet-il de reconstruire vraiment à long terme ces pays ? Les financements sont-ils suffisants pour aider deux pays à se réconcilier ? C'est précisément le problème des Accords de Dayton, pansement fragile sur une blessure mal refermée. C'est aussi le problème de Chypre. Dans un cas comme dans l'autre, les milliards ne suffiront pas à convaincre des forces ennemies de préférer la paix à la guerre, si elles continuent à vouloir s'affronter, ou s'ignorer.

Il est donc nécessaire de reconsidérer l'action de reconstruction pour qu'elle devienne plus efficace. Il faut y travailler et, en même temps, être conscient de ses limites.